

L'affaire Markwalder se détend, mais le malaise apparaît profond

Même si la lobbyiste mise en cause par l'élue PLR assume la responsabilité de la crise, la polémique sous-jacente reste vive.

Par Lise Bailat

L'affaire Markwalder aurait-elle trouvé son épilogue? Hier en soirée, Marie-Louise Baumann, la lobbyiste mise en cause par Christa Markwalder (PLR/BE), a publié une prise de position dans laquelle elle s'excuse. «J'étais d'avis que j'avais informé Christa Markwalder dans le cas qui nous occupe de manière complète et transparente, aussi bien sur les mandants que sur leur but et leur collaboration à l'interpellation», écrit la free-lance de l'agence Burson-Marsteller. «Visiblement, je n'ai pas été assez claire (...)» Et la lobbyiste de regretter «l'énorme dommage» engendré de part et d'autre.

Reste à savoir si cette déclaration fera taire la polémique. Car l'affaire Markwalder a fait naître un profond malaise dans la Berne fédérale. D'un côté, les lobbyistes qui se plient aux règles de déontologie modernes en ont marre d'être traînés dans la boue. De l'autre, le silence gêné des partis politiques dans cette affaire suscite la méfiance.

«Travail pas négatif en soi»

Pour les lobbyistes «invités» par les élus de manière permanente sous la Coupole fédérale, la réputation de la profession est en jeu. Syndicalistes, défenseurs de l'environnement, de l'économie ou d'intérêts idéologiques ou régionaux, ces «invités» ont la tâche d'informer et de peser sur les débats. «Je trouve toute l'histoire très désagréable, parce qu'elle jette une lumière biaisée sur la branche de la communication», déclarait hier Andreas Hugli, président de la fédération des agences de relations publiques au site persönlich.com.

«Il y a déjà tellement de fantasmes derrière le lobbyisme. Cette affaire va rendre notre travail plus difficile», craint un autre «invité» sous la Coupole fédérale. «Le travail d'influence et d'information en soi n'est pas négatif! Mais ensuite, on attend aussi des élus qu'ils aient un esprit critique», relève encore un autre lobbyiste membre de la Société suisse de Public Affairs (SSPA).

«Nous en sommes presque au stade où certains parlementaires se voient proposer de l'argent pour déposer des interventions»

Piquant, cette société a elle-même renforcé son code de déontologie en mars 2014, obligeant tous ses membres qui fonctionnent comme lobbyistes au Parlement fédéral à publier les noms de leurs mandants sur Internet. Peu après, le Conseil des Etats refusait d'étendre ce code professionnel à tous les lobbyistes actifs sous la Coupole, comme le proposait Didier Berberat (PS/NE). Celui-ci argumentait en effet que 80% des lobbyistes actifs au parlement sont membres de la SSPA, mais que 20%, non-membres, échappent au minimum de règles de transparence et d'éthique. Le politique ne peut-il s'en prendre qu'à lui-même aujourd'hui? «On aurait pu s'attendre à ce que la pression pour renforcer la déontologie de la branche vienne du parlement. Il est symptomatique que l'inverse se soit passé», glisse une lobbyiste.

Zone d'ombre

Il subsiste donc une zone d'ombre que la majorité des élus du parlement tolère, hors des lobbys déclarés et assumés. Mais percer l'abcès fait peur, malgré ou à cause de l'affaire Markwalder. Un élu confie: «On ne sait pas dans quoi on mettrait les pieds, surtout en année électorale. Les voyages, les repas, les cadeaux: tous les partis sont un peu concernés». Dans la tourmente, le PLR a d'ailleurs appelé les députés à «faire preuve du plus grand discernement et de la plus grande retenue».

Mais la partie n'est pas gagnée. «Nous en sommes presque au stade où certains parlementaires se voient proposer de l'argent pour déposer des interventions, dénonce Cesla Amarrelle (PS/VD). Cela ne va pas du tout.» L'élue espère que la commission des institutions politiques qu'elle préside rouvrira le débat de la transparence à la lumière de l'affaire Markwalder.

Olivier Feller (PLR/VD), seul élu lémanique à ne pas donner de badges d'accès, juge également le système actuel suranné. «Il est tout de même surprenant de devoir passer par des parlementaires pour entrer dans la salle des pas perdus. Cela crée un lien sans qu'on arrive à en définir la nature. Il y a quelque chose d'insaisissable.» (© 24 heures)